

BEAUGENCY

MAGAZINE D'INFORMATION

Ma

DE LA VILLE DE BEAUGENCY



L'entreprise Rexel a choisi Beaugency

L'entreprise française, leader de l'équipement électrique, a choisi de s'installer dans la zone Actiloire. Un bâtiment démonstrateur de très haute qualité environnementale sera construit pour son nouveau centre régional, dans lequel s'installeront les 125 salariés actuellement employés à Baule ainsi que d'autres emplois à créer dans les prochaines années.

Le groupe Rexel est spécialiste de l'équipement électrique et de la maîtrise de l'énergie. C'est un secteur d'avenir dans le cadre de la transition écologique pour réduire la consommation de gaz et de pétrole et lutter contre les gaz à effets de serre. Dès lors, pour la création de son nouveau centre régional, le groupe s'est fixé un cahier des charges ambitieux pour un bâtiment exemplaire qui soit démonstrateur des technologies maîtrisées par le groupe (panneaux solaires, bornes de recharge de véhicules électriques, éclairage intelligent...). Il a fait confiance à une entreprise locale, Val de Loire Promotion, basée à Chaingy, qui a conçu le projet et identifié un site potentiel d'installation.

L'entreprise avait impérativement besoin de s'étendre pour répondre à l'évolution de son activité et se développer dans de nouveaux secteurs, notamment la vente de panneaux solaires. Mais son site de Baule ne lui permettait pas de s'agrandir. Le choix de Beaugency lui permet donc de préserver l'ensemble des emplois existants des salariés, dont plus de 70 % habitent la Communauté de communes des Terres du Val de Loire.

C'était important pour ce groupe qui affirme sa volonté d'une gestion responsable de ses effectifs (88 % de salariés en CDI en 2022). A terme, la montée en charge du site doit permettre aussi la création de nouveaux emplois.

Conscients de l'historique récent de la zone Actiloire, la Mairie et le porteur de projet ont souhaité être à l'écoute des sujets exprimés par les habitants lors d'une récente enquête publique. Le projet est éloigné des habitations, en se collant à la ligne de chemin de fer, derrière l'entreprise Festa. L'ensemble des zones de manœuvre des véhicules sont positionnées derrière le bâtiment pour protéger du bruit. C'est aussi le choix d'un projet nécessitant un trafic de véhicules limité (40 à 60 camions par jour, dont une partie passe déjà aujourd'hui par Beaugency pour desservir le site de Baule, contre 160 pour une plateforme logistique).

Le projet a été présenté au conseil municipal dès le mois de décembre 2022, en présence des porteurs de projets qui ont pu répondre à toutes les questions des élus.



Beaugency classé Station verte de vacances et commune touristique

En ce début d'année 2023, la ville vient d'obtenir deux labels touristiques importants.

Le label « Station verte de vacances » reconnaît une destination accueillante pour les familles et impliquée dans l'écotourisme. Car outre son patrimoine architectural renommé, Beaugency a aussi un patrimoine naturel riche avec la Loire, le site ornithologique de l'île aux Sternes et le site naturel des Rives de Beaugency ou encore la coulée verte du Rû. La ville offre un large choix de randonnées et d'activités de plein air (pêche, équitation, labyrinthe végétal...) qui est désormais reconnu avec l'attribution de ce label. Une réunion a eu lieu début février avec les professionnels du tourisme pour les inviter à s'inscrire dans cette démarche écotouristique.

La ville vient également d'être classée en « commune touristique » par l'Etat, reconnaissant la vocation touristique de notre ville. Le classement ouvre l'accès à plusieurs dispositifs légaux pour tenir compte de l'activité saisonnière du tourisme ou pour autoriser l'ouverture de nouveaux commerces. Il reconnaît aussi la qualité des services proposés par l'Office de tourisme aux visiteurs.

Ces deux démarches de classement s'inscrivent dans la stratégie municipale de promotion de la ville et de développement de l'activité touristique.